

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 juillet 2016
Réuni sous la présidence de M. Jacques DUVIVIER, Maire.

Etaients présents : Jacques DUVIVIER, Yvon GUEGAN, Amaury de LOUVENCOURT, Christian RICOU, Vincent BONIGAL, Céline CEFBER-MANDARD à partir de 19h35 et Monique ALLAB.

Etaients absents avec pouvoir : M. Olivier ARNOLD avec pouvoir à M Amaury de LOUVENCOURT, M. Philippe CAUBEL avec pouvoir à M Jacques DUVIVIER, M Ludovic HARDOUIN avec pouvoir à Yvon GUEGAN, Mme Céline CEFBER-MANDARD avec pouvoir à Mme Monique ALLAB jusqu'à 19h35

M Yvon GUEGAN a été nommé secrétaire de séance

▪ 2016-047 : Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 09 juin 2016

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès Verbal du 09 juin 2016 est approuvé à l'unanimité, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 10 voix Pour.

▪ 2016-048 : Décisions de M le Maire en vertu de sa délégation de pouvoir-articles L 2122-22 et L.2122-23 du CGCT depuis le 09/06/2016.

- Acceptation du devis **Les Experts du sol** pour la réalisation de l'étude de sol pour la phase 2 St Vincent d'un montant TTC de 1500.00 € imputé au compte d'investissement 2313 opération 166.
- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour le rajout d'une prise de courant à l'agence postale communale pour la création d'un accès tablette pour les clients d'un montant TTC de 186.00 € imputé au compte d'investissement 2158 opération 149.
- Signature du contrat avec **AB COORDINATION** pour la mission CSPS de la Phase 2 St Vincent d'un montant TTC de 2184.00 € imputé au compte d'investissement 2313 opération 166.
- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour la reprise complète de l'installation sanitaire du rdc au 2 rue Rabelais d'un montant TTC de 1560.90 € imputé au compte de fonctionnement 6152281.
- Renouvellement pour 2 ans de l'abonnement hebdomadaire auprès de la **Renaissance Lochoise** d'un montant TTC de 99.90 € imputé au compte de fonctionnement 6182.
- Accord du bon de commande chez **BRICOMARCHÉ** Bléré pour l'achat de matériaux pour fabrication du radeau Jour de Cher par les bénévoles d'un montant TTC de 395.35 € imputé au compte de fonctionnement 62325.
- Acceptation du devis **de Bruno GUIGNARD dessinateur** pour la réalisation de plans des écoles à la demande de l'inspection académique dans le cadre du plan Vigipirate d'un montant TTC de 1310.40 € imputé au compte d'investissement 2031 opération 168
- Accord du bon de commande chez **BRICOMARCHÉ** Bléré pour l'achat de petits pots de peinture de couleurs pour la décoration par Mme KAMLET du mât du radeau Jour de Cher d'un montant TTC de 80.00 € imputé au compte de fonctionnement 60632.
- Acceptation du devis **FERRAND Menuiserie** pour la réalisation d'un nouveau cylindre pour la porte d'entrée de la salle socio ne permettant plus aux locataires d'accéder au local technique d'un montant TTC de 230.88 € imputé au compte de fonctionnement 6152214
- Acceptation du devis **SES Nouvelle** pour l'achat de signalétique pour la bâche incendie de Montpoupon d'un montant TTC de 142. € imputé au compte d'investissement 21568.

- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour la pose d'une prise triphasée afin de pouvoir brancher le lave vaisselle industriel d'un montant TTC de 839.04 € imputé au compte d'investissement 2313 opération 163
- Acceptation du devis **CMPC** pour l'achat de 12 pots de 25 kg d'enrobé à froid noir pour le rebouchage de trous de voirie d'un montant TTC de 954.00 € imputé au compte de fonctionnement 60633
- Accord du bon de commande chez **BOLLORE** pour la livraison de 1000L de GNR pour le tracteur atelier d'un montant TTC de 651.00 € imputé au compte de fonctionnement 60622.
- Acceptation du devis **Pierre Legoff** pour l'achat de fournitures d'entretien d'un montant TTC de 746.90 € imputé au compte de fonctionnement 60631

▪ **2016-049 : Décision Modificative**

❖ n°3 suite assujettissement TVA Phase 1 St Vincent

Vu la demande d'assujettissement à TVA de l'opération 151 « 5 Logements Espace St Vincent » par délibération 2016-025.2 du 04 mars 2016

Vu les besoins de crédits nécessaires au **compte 023, Art.773 Mandats annulés sur exercices antérieurs**, pour annuler les mandats de l'opération 151 établis en 2014 et 2015

Vu les besoins de crédits au **compte 021, Art. 2132-151 Immeubles de rapport** afin de réémettre les mandats annulés sur l'exercice 2016 assortis de la TVA.

Vu l'état de l'actif

Afin de permettre la constatation de la comptabilisation de la construction des 5 logements sociaux - rue de la Ronde - Phase 1 St Vincent de la commune, M. Le Maire propose l'écriture comptable suivante pour l'assujettissement à la TVA et livraison à soi même :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00	614 926.81 €	0.00	0.00
TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement	0.00	614 926.81 €	0.00	0.00
R-773 - Mandats annulés sur ex. antérieurs	0.00	0.00	0.00	614 926.81 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	614 926.81 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	0.00	614 926.81 €
INVESTISSEMENT				
R-021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	614 926.81 €
TOTAL R-021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	614 926.81 €
D- 2132-151 - Op.151 Aménagement Phase 1 St Vincent	0.00	614 926.81 €	0.00	0.00
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00	614 926.81 €	0.00	0.00
Total INVESTISSEMENT	0.00	614 926.81 €	0.00	614 926.81 €
TOTAL GENERAL		1 229 853.62 €		1 229 853.62 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité soit 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 voix d'ABSTENTION, la décision modificative n°3 ainsi présentée.

▪ 2016-050 : Tarifs et règlements rentrée scolaire 2016-2017 (Transport scolaire + cantine + garderie)

En l'absence de M Ludovic HARDOUIN, M le Maire donne la parole à Mme Céline CEFBER-MANDARD

Après avoir entendu le rapport de la commission scolaire fait par Mme Céline CEFBER-MANDARD, les tarifs des régies scolaires Cantine, Garderie et Transport sont fixés comme suit pour la rentrée scolaire 2016/2017:

❖ Cantine :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, soit 10 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention de réévaluer les tarifs 2015/2016 et fixe ainsi comme suit les prix des repas pour l'année scolaire 2016/2017 :

- Le repas enfant passe à 3.35 €
- Le repas adulte passe à 4.70 €
- Le repas occasionnel reste à 4.00 €

Hormis les tarifs, le reste du règlement reste inchangé.

❖ Garderie :

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, soit 10 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention de réévaluer les tarifs 2015/2016 de la garderie municipale périscolaire et de les fixer comme suit pour l'année scolaire 2016/2017:

• **Tarif fréquentation régulière:**

◎ 1^{er} et 2^{ème} enfant

- 4.00 € pour une fréquentation à la journée (matin et soir).
- 2.00€ la présence du matin seul
- 2.50 € la présence du soir seul

◎ à partir du 3^{ème} enfant

- 2.40 € pour une fréquentation à la journée (matin et soir).
- 1.20 € matin seul
- 1.60 € la présence du soir seul.

• **Tarif fréquentation occasionnelle:**

- 4€ de l'heure pour le 1^{er} et 2^{ème} enfant
- 2.75€ de l'heure à partir du 3^{ème} enfant.

• **Tarif dépassement des heures d'ouverture:**

- 5.00 € / ¼ heure supplémentaire engagé et par enfant.

De poursuivre la gratuité de l'heure de garderie du mercredi midi qui ne sera pas facturée aux familles.

Hormis les tarifs, le reste du règlement reste inchangé.

❖ Transport scolaire :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Renouvelle la gratuité du service de transport scolaire au bénéfice des familles pour l'année scolaire 2016/2017, toujours fixés à 150 €/enfant par le Conseil Départemental pour la rentrée scolaire 2016/2017. Ils seront pris en charge à 100% par la commune de Céré la Ronde.

Les circuits aller/retour n'ont pas été modifiés. Le règlement reste inchangé.

▪ 2016-051 : Choix des activités TAP pour la rentrée 2016-2017

En l'absence de M Ludovic HARDOUIN, M le Maire donne la parole à Mme Céline CEFBER-MANDARD qui propose les ateliers Rythmes scolaires 2016/2017 suivants :

- **Atelier informatique** avec Ozis informatique pour 32 séances moyennant 2 005.92 € TTC
- **Animations ateliers Patrimoine** par Intermèdes Médiation Culturelle pour 24 séances moyennant 1 382.40 € TTC
- **Atelier percussion** pour 32 séances moyennant 1472 € TTC
- **Hand-Ball** par le club de Bléré pour 15 séances dont la convention reste encore à recevoir à ce jour.

▪ **2016-052 : Vente des anciens bureaux d'école**

M le Maire informe que 30 nouveaux bureaux pour la classe du haut ont été commandés car ils n'étaient plus adaptés à la morphologie des élèves actuels, par conséquent 17 anciens bureaux doubles d'écoliers et 1 simple sont à vendre ainsi que 2 bureaux de maître. Il convient ce soir d'en fixer le tarif de mise en vente sur le bon coin et le compte Facebook qui va être créé prochainement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité les tarifs comme suit :

- 1 Bureau d'écolier simple : 30 €
- 17 Bureaux d'écolier double : 50€ /l'unité
- 2 bureaux de Maître : 50 €/l'unité

▪ **2016-053 : Devis SAFER suite rapport « étude de biens vacants sans maîtres »**

En l'absence de M Hardouin, M le Maire donne la parole à un élu qui était présent à cette réunion afin de rendre compte de l'étude sur les biens vacants sans maîtres et expliquer la nécessité des 2 devis transmis par la SAFER.

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Accepte de retenir la proposition de devis 1 « Cartographie des réserves foncières communales et des chemins ruraux » d'un montant TTC de 576.36 €

Refuse la proposition de devis 2 « Cartographie sur un plan A0 l'intégralité du zonage d'urbanisme inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur sur la commune » d'un montant TTC de 576.36 €, le PLU actuel allant être prochainement modifié via le PLUi en cours.

Charge M le Maire de signer le devis 1 d'un montant TTC de 576.36 €

▪ **2016-054 : Choix du Maître d'œuvre pour la réhabilitation de la maison Marmioli**

M le Maire rend compte de la réunion de la commission CAO du 04 juillet qui propose que Mme Catherine RIDEAU de PHI3 de Tours soit retenue pour ses honoraires les moins élevés soit 7.8% pour une opération de 500 000 € HT à 550 000 € HT contre 12.5 % du montant des travaux HT pour M RICHALET et 8.45% du montant des travaux HT pour l'Atelier RVL.

Par conséquent,

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir,

Accepte la proposition de la commission CAO et

Décide de retenir Mme Catherine RIDEAU de PHI3 de Tours comme Maître d'œuvre au projet de réhabilitation de l'immeuble situé au 2 impasse de la forge.

Charge M le Maire ou en son absence son 1^{er} adjoint, de la signature du contrat de Maîtrise d'œuvre avec PHI3.

▪ **2016-055 : Choix des Entreprises MAPA Phase 2 St Vincent**

M le Maire rend compte des 2 réunions de commission (ouverture des plis et analyse des offres) et informe que pour des raisons de surcoût du marché sous estimé par le cabinet d'architecte, l'attribution des lots est suspendu.

▪ **2016-056 : Questions Diverses :**

- **Prochain conseil municipal :** Pas de date de fixée à voir en fonction des éventuels points à venir
- **Bibliothèque :** Céline rend compte de la réunion avec la DLLP. Céline fera un courrier de réponse à la Bibliothèque Départementale, dont une copie sera envoyée au conseil départemental
- **Journées du patrimoine :** Un concours de dessin sur le thème du loup aura lieu dès la rentrée. Des entrées château, places cinémas et autres ...seront à gagner. La remise des prix devrait avoir lieu après la soirée balade contée du samedi 17 septembre qui se tiendra au château de Montpoupon à partir de 17h30.
- **PLUi :** M Ricou informe qu'une réunion entre les élus et le bureau d'étude se tiendra le 28/9 à 18h en mairie.
- **Congrès des Maires 2016 :** Il se tiendra au Vinci le **jeudi 1^{er} décembre 2016**, les élus intéressés sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.
- **Elections 2017 :** M le Maire informe que **l'élection Présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai** et les **Législatives les 11 et 18 juin**. Il invite les élus à en prendre bonne note dès maintenant dans leurs agendas respectifs afin que tout le monde puisse être présent pour tenir le bureau de vote.
- **Permanence des élus semaine du 15 aout :** En l'absence du secrétariat la semaine 33 sera entièrement fermée au public. Réouverture normale le lundi 22/8 à 9h00.
- **Nouveau Site Internet et Création d'un Compte Facebook** remis au prochain Conseil en l'absence de M. Olivier Arnold.
- **Loyers du 8C rue Rabelais :** M le Maire informe que faute de lieu de stockage sain, la charcuterie LAIGNEL souhaite louer le logement vacant du dessus au 8C Rue Rabelais à compter du 1^{er} septembre prochain. Le loyer mensuel est à l'unanimité abaissé à 150€ charges en sus. Un état des lieux d'entrée sera effectué et un avenant au bail principal sera demandé à M^e Hugues de THORAN, étude notariale de Francueil.
- **Soirée Théâtre du 05/11:** Traverscène jouera gracieusement en la salle socioculturelle à partir de 20h30. L'Association des jeunes prendra à sa charge le dîner de la troupe et en échange assurera la buvette et en gardera la recette.
- **Choix Broyeur :** En l'absence d'accord sur les modèles proposés, ce point est reporté au prochain conseil. Messieurs Ricou et de Louvencourt sont chargés de demander des devis pour 2 fois 2 semaines de location par an pour comparer les coûts.
- **CDD Laetitia :** Le CDD de Mlle Laetitia CHEVALIER est renouvelé jusqu'au 31 octobre 2016 pour 9 heures par semaine.

Plus de question ne venant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 20h45